Département de la Charente-Maritime

VILLE de ROYANT ANTRE DE ROYAN

OBJET :

Régularisation de crédits 1964

65021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS · du CONSEIL MUNICIPAL

+=+=+=+

Séance du 17 février 1965

+=+=+=+

Le dix sept février mil neuf cent soixante cinq, à 18 h 30 le Conseil Municipal de Royan s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie sous la présidence de Monsieur Hubert MEYER, Maire, d'après convocations faites le 12 février 1965.

ETALENT PRESENTS: MM. MEYER, MATRAS, ROCHEDEREUX, BRENUSSEAU, LANOUE, MOUCHOT, POUGET, GUILLAUD, BISCAYE, MONGRAND, FLAHAUT, FONTANILLE, REIX, ETCHEBER, GACHET, NARTEAU, BUJARD.

REPRESENTES : M. GALLAND par M. BUJARD

-9 AVRIG65

M. BOUCHET par M. MATRAS M. LANUSSE par M. BISCAYE

Les Conscillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été conformément à l'article 29 du Code Municipal procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. BUJARD, ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Il y a lieu avant la cloture de l'exercice 1964 de procéder comme chaque année à des régularisations de crédits.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu les recettes et dépenses constatées au cours de l'exercice 1964

DECIDE : - de voter les autorisations spéciales énumérées ci-après :

I - SECTION ORDINAIRE

- REGULARISATION DE CREDITS PAR VIREMENTS A L'INTERIEUR DES

Chap.	Art.	Frais de bureau Matrices, rôles et avertissement s	3	299,68
	11	communaux Achat de vêtements de travail	1	100,44
		TOTAL	4	612.42

17	40 1.0				El faym	時間後用詞
35	100	List	à préle	ver Chap. II art. 5 "Chauffage et	Eclaira	ge"
		IV	3	Traitement du Garde Municipal		8,04
			à prélet Dépenses	rer chap. IV art. 2 "Police-Insta Diverses".	llations	-1
5 194 V		VI	2 3	Frais de Bureau et téléphone : Equipement et habillement des Sapeurs-Pompiers	pompiers	• //
18118		N. Carlo		Sapedra-rompiera		75,88
	Mark P					135,60
			à nuáler	ver chap. VI - 1 "Acquisition et	ontwett o	-
1-1-1-8	25.		de matér	iel de défense contre l'incendie	".	n
	1 1 1	XIV	7 .	Travaux pour branchement tout à	1'égout	980,30
	4		à prélev	ver chap. XIV - 6 "Entretien des	égouts".	(E)
		XV	31	Indemnité pour surveillance des	repas	353,36
			à prélev	er chap. XV - 30 "Salaire du Per	sonnel	
Fr.				ines scolaires".		
		XVI	1 30	Abattoir : entretien des batime Cantines acolaires : achat de d		775,52
Op.				TOTAL	1	406,7%
				ver chap. XVI - 15 "Marché de Pon diverses d'exploitation".	taillac"	
		XIX	1	Entretien des batiments communa	ux 14	775,97
			5	Consommation d'eau des divers services	4	331,78
				TOTAL		107,75
1				ver chap. XIX - 3 - Assurance des	1	612,53
40			duits p	chap. XIX - 6 - Matériel et propreté pour	7	964,15
				chap. XIX - 10 - Entretien Ga	leries	547,76
			Value of the	chap. XIX - 12 - Frais d'expl mis Orangeries pour	Loita-	537,30
			IG	chap. XIX - 13 - Reprofilage	des	,
			mlo man			446 07
5 5		The state of the s	plages	- P		107,75

THE EL PROPERTY

XX	3	Salaire du personnel chargé du balayage des classes	4	561,56
	à prélevaux inst	ver chap. XX - 1 "Indemnité de logement cituteurs.		
XXI	4 9	Fournitures scolaires gratuires Matériel pour cours professionnels	1	861,55
		municipaux .	-	172,50
		TOTAL	2	034,05
	à prélev des clas	ver au chap. XXI - 3 "Chauffage et Ecla:	ira	ıge"
XXX	5	Frais de perception de la taxe locale Honoraires d'avoués et d'avocats		634,91
		TOTAL	9	314,79
B - F	négociat ŒGULARIS	er chap. XXX - 10 "Paiement d'agios sur cions de titres C. A. R." ATION DE CREDITS PAR PRELEVEMENTS SUR C Les imprévues		APITRES
XXVII	Il .	Subvention à l'office du Tourisme		300,00 _
	7	Frais d'exploitation du Palais des Congrés	3	254,18
	8	Frais de péception de la Municipalité	1	272,41
VIII	4	Enlèvement des ordures ménagères		826,59 47 3 ,32
		TOTAL GENERAL	33	299,91
TATEL	S AU COU	RS DE L'EXERCICE	CET	TES CONS-
I	1 2	Traitements et indemnités des agents permanents des services administratifs Salaires et Indemnités des agents	3	363,77
87	3	temporaires Rémunération pour travaux supplé-	2	228,25/
	4	mentaires Assurances sociales (cont.Patron.) Assurances responsabilité civile	2	191,10
	6	Maire - Adjoints et personnel Assurances a cidents du travail	1	852,94 "
Ď	7	Maire - Adjoints et Personnel Allocations Familiales - Salaire		318,66 /
10	9	unique et logement Cotisation patronale à la Caisse		21,50 -
. 3		Départementale d'Allocations familiale	88	874,32

7 893,38 10 Participation communale à la Caisse des retraites (cotisation patronale) 238,72 11 Contribution patronale de 5 % sur les salaires 16 693,80/ TOTAL : 24 825,90 couvert par plus value de la recette encaissée au chap III art. 5 - Taxe locale additionnelle aux taxes sur le C. A. XXVI 2 Part du B. A. S. dans taxe sur spectacles 1 096,22 couvert par la plus value de la recette encaissée au chap. III art. 2. II - SECTION EXTRAORDINAIRE XXXVII 1 Travaux d'aménagement du Port (produit de l'emprunt) 52 003,43 à prélever sur le chapitre XXXVII, art. 8 " emploi de la taxe de péages". 6 Aménagement de la Plage de Foncillon 53 538,09 couvert par la plus value de la recette THE THE SECTION AND THE PART WHEN THE PART HAS BEEN AND THE PART H encaissée chap. III - 5 "Taxe locale additionnelle aux taxes sur le C. A.". 9 Emploi de la surtaxe sur le m3 d'eau 54 154,53 couvert par la recette correspondante encaissée ======= chap. VIII - 14 "produits de la surtaxe de 0,09 par m3 d'eau". Construction d'un batiment pour loger les C.R.S.11 000,00/ 16 12 000,00 Construction de tennis à la Mairie 23 000,0

à prélever sur le chap. XXXVII - 13 "Réfection de toitures des maisons de la Cité Blanche".

Fait et délibéré à Royan, les jour, mais et an susdits Ont signé au registre MM. les Membres présents.

ROCHEFORT-S/MER, I. AVR. 1963 Le Seus-Préfet,

Pour extrait conforme Pour le Maire, 'Adjoint Délégué, lewiji,

Report chap. I